



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Cette nouvelle année est l'occasion pour moi de vous présenter à toutes et à tous, au nom du Conseil municipal, pour vous, vos familles et vos proches, tous nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, réussite, joie et santé.

2019 sera pour PAVIE l'année des investissements. Les projets sont nombreux car beaucoup sont arrivés à maturité en même temps ; ils ont été préparés sous la houlette de mon prédécesseur, Jean Gaillard, et se trouvent aujourd'hui au stade de la mise en œuvre. Ces projets entrent dans une logique de redynamisation du centre bourg, et de requalification des espaces publics.

Nous avons engagé fin 2018 les travaux de la salle de spectacles, dont la vocation est de remplacer, à terme, la salle des fêtes actuelle. Nous allons démarrer, probablement en mars-avril, les travaux de la réhabilitation de la partie ancienne de la Mairie (partie accueil et ancienne salle des mariages). Il y a ensuite le

projet de redynamisation commerciale avec la réfection du 32 rue d'Etigny, bâtiment situé face à la mairie, prévu pour accueillir un commerce et, à l'étage, 2 logements T2.

Il y a aussi le projet de l'entrée Nord, cheminement piétonnier arboré, du centre La fontaine jusqu'au carrefour vers le centre. Ce projet inclut un cheminement piétonnier au sud (de la chapelle à Laspachères).

Ensuite le projet de réaménagement du parking des salles de spectacles et polyvalente avec une augmentation de la capacité du parking et un réaménagement arboré, qui valorisera le site.

Vous l'avez compris il s'agit de réaménager les espaces et les équipements du centre ville et les liaisons du centre avec les quartiers.

Le Conseil régional, le conseil départemental, le PETR et l'Etat nous accompagnent financièrement dans ces projets.

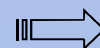
En 2019, nous devrions aussi engager la réfection d'une partie du réseau d'assainissement.

Beaucoup de projets pour accompagner la mutation du centre et des liaisons avec les quartiers, dans le maintien des grands équilibres financiers.

Voilà notre mission pour cette année : mener à bien tous ces beaux projets.

Bonne année 2019.

Jean-Michel BLAY



Calendrier des animations

Vendredi 15 et samedi 16 février

21 h : Théâtre « La main leste », comédie de Labiche, par les élèves de la section Théâtre, ancienne salle des fêtes.

Samedi 16 février

17 h 30 : **Concert d'hiver** de l'école de musique, salle Bernard IV.

Vendredi 22 février

Fête des crêpes

17 h : Défilé des enfants dans les rues
17 h 45 : Goûter gratuit, animation karaoké à la salle polyvalente.

Mercredi 27 février

15 h : Atelier de création autour de Carnaval à la Médiathèque de Pavie. Sur inscription, gratuit.



Plusieurs agents municipaux mis à l'honneur



Mme NARRAN, M. BLAY, Mme DUGOIS, M. DUBON et Mme DUHARD.

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal aux agents communaux s'est tenue le vendredi 11 janvier dernier.

Intervenant le premier, le Secrétaire Général, Roger ADELBRECHT, a évoqué l'effort de tous les agents pour accomplir leur mission au mieux dans les différents domaines d'intervention de la commune.

Prenant la parole ensuite, le Maire, Jean-Michel BLAY, a insisté sur l'importance de la mission de service public local qu'exercent les agents avec implication et engagement. Il a mentionné le programme d'investissement de la commune en 2019 avec plusieurs opérations d'envergure. Enfin, il a rappelé que plusieurs nouveaux agents avaient été embauchés en 2018, et a présenté les vœux au personnel au nom du Conseil municipal.



M. Roger ADELBRECHT

A l'issue des interventions, a eu lieu la remise des médailles du travail communales : médaille de vermeil à Mme DUGOIS, et médaille d'argent à Mme NARRAN, Mme DUHARD et à M. DUBON. Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires !

Fête des crêpes 2019 :



17 h : Défilé des enfants déguisés dans les rues du village.

17 h 45 : Animation Karaoké, goûter gratuit pour les enfants à la salle polyvalente.

Toute la journée, dégustation et vente de crêpes faites sur place.

Pour que vive cette fête très attendue des enfants des écoles, de la crèche et du centre de loisirs, la confection des crêpes se déroulera sur 2 jours.

Venez nous rejoindre le jeudi 21 février à partir de 17 h et le vendredi à la salle polyvalente de Pavie pour participer à la réalisation de ce challenge. Venez comme vous êtes... Pâte, poêles et réchauds vous attendent à l'atelier Crêpes !